



Inscrivez-vous
aujourd'hui !

+FRANCHISER VOTRE ENTREPRISE

Commanditaire de l'événement
 TruShield Insurance

Séminaire d'affaires



Association
Canadienne
de la Franchise

EN COLLABORATION AVEC LE



Les sujets que vous verrez :

Que se passe-t-il exactement
dans l'environnement de
la franchise canadienne?
Tendances et développements
récents

Assurez-vous d'attirer le
meilleur ! Stratégies de marketing
pour les franchisés potentiels

N'oubliez pas la loi ! Le côté légal
du franchisage et comment éviter
les pièges.

L'argent est toujours un
problème ! Financer la franchise
et traiter avec les banquiers

Est déjà passé par là ! Les
expériences d'un franchiseur ainsi
que les hauts et les bas auxquels
vous pouvez vous attendre.

Les conférences sont données
par : un représentant financier,
un franchiseur, un avocat en droit
des franchises, un consultant en
franchise, un modérateur.

Opportunité de questions
et réponses à la fin de la
session.

**PAR COURRIEL OU TÉLÉCOPIEUR
ENVOYEZ VOTRE FORMULAIRE
D'INSCRIPTION À L'ATTENTION DE :**

Melody Lau
Association canadienne de la franchise

116-5399 Eglinton Avenue West,
Toronto, (Ontario) M9C 5K6
Courriel : MLAU@cfa.ca
Téléphone : 1-800-665-4232 poste 228
Télécopieur : 416-695-1950

Montréal, Québec (Ce séminaire sera seulement en français)
Le lundi 17 septembre 2018 de 9h00 à 15h45

**Chez Fasken
800 Rue du Square-Victoria, Suite # 3700**

ATTENTION : propriétaires d'entreprises

En tant que stratégie de croissance, la franchise vous permet de gagner des parts de marché en augmentant vos points de ventes. Comparé à d'autres modèles d'expansion d'entreprise, le franchisage vous permet de vous développer plus rapidement avec un capital minimal puisque l'investissement au niveau de l'unité est couvert par vos franchisés. La croissance de votre marque ne sera pas limitée à une ou deux villes – la franchise offre la possibilité d'avoir une multitude d'unités à travers le monde.

+ Découvrez comment franchiser votre entreprise.

+ Apprenez à rivaliser efficacement avec vos plus grands concurrents.

INSCRIPTION :

Pré-inscription d'ici le 16 septembre: 249 \$^{+14.975% TAXE}

Prix régulier: 299 \$^{+14.975% TAXE}

Membres de ACF / CQF: 125 \$^{+14.975% TAXE}

L'inscription comprend : petit-déjeuner léger et déjeuner, ensemble de ressources pour vous aider à construire votre franchise et 2 laissez-passer au Salon de la Franchise, 15 et 16 septembre 2018 (sur réception des informations du contact et du paiement, l'ACF vous enverra directement les laissez-passer).

Vous voulez en savoir plus sur le franchisage? Restez informé en vous inscrivant à nos courriels « de masse » :

Veuillez m'inscrire à Franchise E-News, le bulletin électronique gratuit de l'ACF / ou visiter le site web du CQF au <http://cqf.ca>

Veuillez me tenir informé des événements, publications et programmes à venir du CFA / CQF

Veuillez partager mes coordonnées avec les conférenciers et commanditaires du séminaire

« Franchiser votre entreprise ».

Nom : _____ Compagnie : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

Mode de paiement : *chèque* Carte de crédit : *Visa* *MasterCard* *Amex*

Montant : _____ \$ N° de carte : _____ Expiration : _____

Nom du titulaire : _____ Signature : _____

AVERTISSEMENT : L'envoi d'informations de carte de crédit par e-mail n'est pas sécurisé. Si vous envoyez un formulaire par e-mail, veuillez appeler l'ACF avec vos informations de carte de crédit (416-695-2896 poste 233).

ANNULATION DE L'ENREGISTREMENT ET POLITIQUE DE SUBSTITUTION

Tous les prix sont indiqués en dollars canadiens. Numéro d'enregistrement de la TPS R122972920; QST 1212953071. Toutes les annulations doivent être envoyées par écrit à l'Association canadienne de la franchise. Les remboursements complets moins des frais d'administration de 30 \$ seront effectués sur les annulations reçues au plus tard le lundi 10 septembre 2018. Les annulations après cette date ne seront pas remboursables ou créditées, mais peuvent être transférées à une autre personne de la même compagnie pour cet événement. Les sponsors et la gestion de l'événement se réservent le droit d'apporter les modifications nécessaires à ce programme. Tous les efforts seront faits pour garder les présentations et les conférenciers représentés. Cependant, des circonstances imprévues peuvent entraîner la substitution annulation d'un sujet de présentation ou d'un orateur. L'ACF se réserve le droit d'annuler l'événement, la responsabilité sera limitée à l'inscription.